

Paris, le 15 mars 2018

1er Datathon Energie et Mobilité de la CRE et de l'Arafer du vendredi 15 au dimanche 17 mars

L'Arafer et la CRE organisent ce weekend leur 1er datathon, concours d'innovation fondé sur l'analyse des données, sur le thème : « Énergie et mobilité : inventez, libérez, changez les usages de demain »

C'est une première dans le monde de la régulation de l'énergie et des transports. L'ambition commune des deux régulateurs est de contribuer à l'émergence et au développement de solutions innovantes et intelligentes, grâce à l'exploitation de données mises à disposition par la CRE et l'ARAFER de manière inédite (en plus de données librement accessibles).

Une centaine de participants sont inscrits. Agés de 25 à 35 ans, ils sont étudiants, professionnels de l'énergie et des transports, ou encore fondateurs ou salariés de start-up.

Cet événement se tiendra du vendredi 15 mars au soir au dimanche 17 mars. Cédric Villani, député de l'Essonne, premier vice-président de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), présidera le jury et remettra les prix aux meilleurs projets.

Vous êtes conviés à assister aux présentations des travaux des participants et à la remise des prix le dimanche 17 mars, à partir de 16 heures au Blueshaker, 54 rue de Monceau, Paris 8^e.

Merci de confirmer votre présence à cette adresse : anne.monteil@cre.fr

Les défis qui sont proposés sont les suivants :

1. Favoriser l'essor de la mobilité électrique

Les principaux freins à son développement sont liés à l'autonomie : disponibilité des infrastructures de recharge, planification de longs déplacements, contraintes liées à l'exploitation de services de transport collectifs... Contribuons au développement de ce nouveau mode de déplacement, en agissant sur ces contraintes et en proposant des solutions utiles aux particuliers ou à la collectivité.

2. Transformer la mesure de la qualité de service des transports ferroviaires et collectifs pour développer la mobilité

Être bien informé avant et pendant son trajet, identifier les défaillances pour rendre le service plus efficace et faciliter les déplacements multimodaux, voici tout l'enjeu du développement de nouvelles solutions permettant d'améliorer la régulation et la qualité de la mobilité collective et intermodale.

3. Inventer les solutions de demain en faveur de la maîtrise de la consommation d'énergie, de la transition énergétique et de la régulation

La collecte des données détaillées de consommation, désormais permise par les systèmes de comptage évolués, ouvre des champs nouveaux, bénéfiques à l'échelle individuelle et collective. Utilisons-les pour inventer des solutions utiles aux consommateurs, et à la régulation des marchés et des réseaux d'énergie.

A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.